

**Discours de Monsieur Sylvestre Radegonde, Ministre des Affaires  
Etrangères et du Tourisme de la République des Seychelles à l'occasion de  
la cérémonie de signature du partenariat COI - UE dans le cadre du  
Programme Safe Seas Africa, le 4 juillet 2024**

---

**Messieurs les Ministres, Cher Maneesh Gobin et Cher Errol Fonseka  
Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne, Cher Oskar  
Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Prof.  
Vêlayoudom Marimoutou  
Monsieur le Président en exercice du Comité de pilotage des deux accords  
sur la Sécurité maritime', Monsieur Ali Mirah  
Invités distingués,  
Mesdames et Messieurs,**

Depuis ma prise de fonction à la présidence de la Commission de l'Océan Indien à la mi-mai, je suis heureux de débiter mon mandat par la signature de cet important partenariat entre la COI et l'UE, dans le cadre du Programme Safe Seas Africa.

Le Programme Safe Seas Africa de la Commission de l'Océan Indien (COI), soutenu par l'Union Européenne (UE), vise à renforcer la sécurité et la sûreté maritimes dans la région de l'Océan Indien. Cette initiative ambitieuse crée une architecture de sécurité maritime intégrée pour répondre efficacement aux menaces telles que la piraterie et le trafic illicite. En connectant les mécanismes existants, le programme améliore la coordination entre les États membres de la COI et engage des partenaires internationaux pour une réponse collective et cohérente.

Au cœur de ce programme se trouvent le Centre régional de fusion d'information maritime à Madagascar et le Centre régional de coordination opérationnelle aux Seychelles. Ces centres jouent un rôle crucial dans la collecte, l'analyse et le partage d'informations maritimes, permettant une surveillance et une réponse rapide aux incidents en mer. Le partenariat stratégique entre la COI et l'UE combine l'expertise et les ressources de l'UE avec les capacités opérationnelles de la COI, renforçant ainsi la sécurité maritime et promouvant la stabilité et le développement durable dans la région. Il représente une réponse concrète et adéquate aux divers défis de l'insécurité maritime et souligne que notre engagement collectif, à travers la coopération régionale, doit rester une priorité absolue.

La tenue de cette signature au Centre régional de coordination opérationnelle est un symbole fort. Cela nous permettra de mettre en œuvre les décisions des 36e, 37e et 38e conseils ministériels, ainsi que de développer nos stratégies nationales et les mécanismes internes pour atteindre une capacité maritime suffisante pour mener des actions en mer. Elle nous permet maintenant de progresser dans la mise en œuvre des recommandations de la 3e conférence ministérielle sur la sécurité et la sûreté maritimes, ainsi que de la 1ère conférence ministérielle sur le trafic et l'usage de drogue.

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne, permettez-moi d'exprimer, au nom de la COI et des pays signataires des deux accords, notre profonde gratitude. Merci de nous avoir accordé votre confiance et votre soutien.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement le Secrétaire général de la COI ainsi que le président et les membres du Comité de pilotage des deux accords sur la sécurité maritime pour leur engagement. Mes remerciements s'adressent également aux officiers de liaison, et au personnel de soutien des deux centres pour leur professionnalisme dans la mise en opération de l'Architecture de sécurité maritime, un mécanisme unique au monde.

Avant de conclure, je dois souligner qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la sécurisation du trafic maritime. Nous devons continuer à mobiliser non seulement nos membres observateurs, mais aussi les autres partenaires de développement et la communauté internationale.

Les Seychelles, vous le savez tous, sont en première ligne et subissent les premiers les effets de la piraterie, qui a ressurgi depuis novembre dernier. Nous sommes préoccupés ! Je plaide donc pour un meilleur partage des responsabilités dans la lutte contre la piraterie. La COI, qui assure le secrétariat du Groupe de contact, joue un rôle crucial dans ce contexte. Ce rôle doit se poursuivre.

En tant que Président en exercice de la COI, je resterai toujours à l'écoute et je ne ménagerai aucun effort pour faire progresser la sécurité maritime dans la région, dans l'intérêt des peuples de l'Océan Indien occidental.

Encore une fois, merci à l'Union Européenne. Mesdames et Messieurs, soyez assurés de mon engagement total pour atteindre les objectifs de l'Architecture de sécurité maritime et du programme Safe Seas Africa.

Je vous remercie de votre attention !